

Le Coquardit



N° 21 – Décembre 2014

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

Un espace de discussion pour l'avenir de Paudex

Les sujets traités au Conseil Communal sont très variés. L'aménagement de la commune regroupe les travaux d'amélioration ainsi que les règlements et plans communaux. L'entretien des infrastructures concerne les bâtiments, les réseaux d'eau et d'électricité et l'évacuation des eaux usées. Nous discutons aussi des règlements et des finances: budget, comptes et taux d'imposition. De près ou de loin, ces sujets

influencent l'avenir de notre commune. Nous nous efforçons de trouver la meilleure solution pour le bien de tous. Loin de la politique à la française où seul celui qui parle fort peut se faire entendre, l'avantage de notre politique de Paudex, sans partis, est de donner à chacun le droit et le temps d'exprimer ses idées sans être interrompu. Cette sérénité dans nos débats nous garantit des décisions solides et respectueuses du

bien général. La composition du Conseil Communal reflète la diversité de la commune. Tous les quartiers sont représentés, du bord du lac jusqu'en haut de la commune. Toutes les couches sociales ainsi qu'un large éventail de professions apportent une diversité de points de vue bienvenue. Nos débats sont publics et vous y êtes les bienvenus. Vous trouverez les détails des sujets que nous traitons ou les comptes-rendus

de nos séances sur le site internet de la commune www.paudex.ch, rubrique conseil communal. N'hésitez pas à vous informer par ce biais, en assistant à l'une de nos séances ou en contactant directement l'un de vos représentants au Conseil Communal.

Jean-François Spring
Président du
Conseil communal

Imposition inchangée à 61,5 %

Dans sa séance du 27 octobre dernier, le conseil communal de Paudex a maintenu à 61,5 % de l'impôt cantonal de base le taux d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales, ainsi que sur les recettes brutes et les capitaux investis des personnes morales qui exploitent une entreprise. Les autres taxes et impôts restent inchangés. Ainsi pour 2015, tout est la même chose que pour 2014.

En soi cette décision prise à l'unanimité n'est pas surprenante. Les grands axes qui déterminent le financement du ménage communal n'ont pas évolué. L'important investissement du port est autofinancé à des conditions très favorables et ne grève pas le budget de la commune. Les lois concernant la péréquation et la sécurité sociale restent ce qu'elles sont et la ponction cantonale est plus ou moins stable d'une année à l'autre. Les travaux d'entretien n'ont pas de raison d'exploser l'année prochaine et l'administration communale a ses dépenses



Le dessin d'André-Paul

Suite en page 2

bien en mains. Pas de bouleversement en perspective, stabilité en 2015: il n'y donc pas de raison de modifier le taux d'imposition à la hausse ou la baisse. Il est donc maintenu tel quel. Mais...

Investissements en perspective

Mais ces prochaines années les choses pourraient changer. Du point de vue communal et

local quelques gros investissements se profilent à l'horizon. La rénovation du bâtiment scolaire sera bientôt à l'ordre du jour comme celui du bâtiment administratif. L'équipement du quartier des Côtes St-Maire est aussi en ligne de mire. Pour ces travaux purement communaux, on estime les coûts à 9.5 millions.

Pour les projets régionaux, la

création de l'axe fort sur la route du Simplon (SDEL) pourrait entraîner un investissement de plus de 6 millions. On pense aussi à la rénovation de la station d'épuration intercommunale dont le coût n'est pas encore chiffré.

L'année 2015 est-elle une année de calme avant la tempête? Pas de panique! Ces investissements s'étaleront sur une longue

période et comme la situation de départ de la commune est bonne, ils devraient pouvoir être réalisés dans de bonnes conditions. Ce qui n'exclut pas à un moment donné une hausse du taux d'imposition, ces investissements devant être partiellement financés par l'emprunt.

CLQ.

Inauguration le 26 juin 2015

Le beau projet du port arrive à sa conclusion. Le budget est tenu. Tout est loué. Il y a 43 habitants de Paudex parmi les 68 locataires. Rappel en bref des étapes de cette réalisation.

5 mars 2012. Le préavis pour la construction du Port de Paudex est accepté par le Conseil Communal. Un crédit de 4,65 millions est accordé pour la réalisation de cet ouvrage. Le principe de la couverture intégrale des coûts par les locataires est posé.

Mi juillet 2013. Le premier coup de pioche est donné après avoir liquidé les recours et parcouru le long chemin des procédures administratives.

24 mars 2014. Le règlement du port est accepté avec en annexe les tarifs de location des places d'amarrage. Le principe de l'autofinancement est réaffirmé par le Conseil. Les locations sont calculées sur un amortissement de 30 ans, soit 180 fr/m² et par an. Ces locations jugées trop élevées sont attaquées par trois pétitions au courant de l'été comportant respectivement: 441 signatures dont 26 d'habitants de Pau-

dex; 744 signatures, dont 23 de Paudex; 483 signatures dont 14 de Paudex. D'autre part l'Etat de Vaud fait valoir que la concession est accordée pour 50 ans et que par conséquent les amortissements et intérêts doivent être calculés sur 50 ans aussi.

27 octobre 2014. Le préavis 06/2014 propose d'adapter les tarifs de location en tenant compte d'un amortissement sur 50 ans au lieu de 30 ans ainsi que du lissage des intérêts sur 50 ans. Ce qui induit une baisse de 23% des locations et ramène le coût de location à 128 fr/m². Le préavis est accepté à l'unanimité moins deux abstentions. Le Conseil réaffirme pour la troisième fois que le port doit être autofinancé par les locataires et pas payé par les contribuables.

Automne 2014. Réaménagement de la place du 1^{er} août. Suite à un coup de tabac et après expertise, les deux saules pleureurs ont dû être enlevés. Ils seront remplacés par trois saules à planter cet automne. Trois tables avec bancs seront installées pour remplacer la disgra-



La place du 1^{er} août va être aménagée: trois saules, trois tables à venir.

cieuse table en béton qui se trouvait là. La Municipalité se préoccupe aussi de trouver un emplacement adéquat pour installer des toilettes sur le site. Enfin le droit de passage à pied tout le long du port est à l'enquête depuis le 18 novembre.

26 juin 2015. Le port sera officiellement inauguré lors de la Fête à Paudex.

Locations. Malgré l'incertitude sur le prix de location et les péti-

tions en cours, la location a bien fonctionné. Actuellement, le port est complet et les 68 places sont louées dont 43 par les habitants de Paudex (63%). Les autres places sont louées par des habitants des communes limitrophes. Les anciens locataires dans leur très grande majorité ont renouvelé leur bail. Ce qui montre que le projet du port était un bon projet pour la commune comme pour la région.

CLQ.

Electricité : tarif 2015

Les tarifs de l'électricité valables dès le 01.01.2015 sont disponibles à l'administration communale ou sur le site www.paudex.ch › Services communaux › Services industriels › Tarif 2015 de l'électricité.

Le prix moyen de l'électricité en 2015 pour les ménages sera de 22.37 cts hors TVA, soit une hausse de 0.59 cts par kWh par rapport à 2014. Alors que les coûts liés à l'achat et à l'acheminement d'électricité, y compris l'entretien de notre réseau communal, sont restés stables, la hausse est principalement due à l'augmentation des

taxes fédérales pour la promotion des énergies renouvelables.

Comme en 2014, la fiche tarifaire 2015 propose également les deux tarifs «Voltasimple» et «Voltadouble», ainsi que la provenance d'énergie «Standard», «Terre Suisse» ou «Terre Romande», pour offrir le choix d'une tarification optimale selon l'utilisation et préférence des consommateurs.

Les services industriels de Paudex sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Farhad Kehtari, Municipal

Impôts sur les chiens 2015

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal jusqu'au vendredi **9 janvier 2015**:

- les chiens achetés ou reçus en 2014;
- les chiens nés en 2014 (date de naissance exacte) et restés en leur possession;
- les chiens abattus, vendus ou donnés en 2014;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés;

Les chiens déjà inscrits en 2014 et antérieurement, restés chez le

même propriétaire, sont inscrits d'office, par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2015, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.

Les chiens acquis après le 30 juin 2015, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.

L'impôt communal est de fr. 75.-. L'impôt cantonal est de fr. 100.-.

Le Greffe municipal

Le chemin de la Paudèze refait à neuf

En date du 23 juin 2014, le Conseil communal de Paudex a accordé à la Municipalité un crédit de fr. 465'000.-- pour financer l'ensemble des travaux de rénovation du chemin de la Paudèze.

De 1975 à 1992 divers travaux ont été réalisés sur ce chemin, soit, la prolongation de l'estacade dans sa partie inférieure, la réfection complète jusqu'au passage sur le Flonzel et une remise en état suite à des tassements de terrain. Au cours des 20 dernières années, et compte tenu de la géologie de la zone, son état s'est à nouveau péjoré.

Après un bilan global de la situation et une étude géotechnique, le rapport de notre bureau d'ingénieur AIC conclut à la nécessité d'exécuter les travaux suivants:

1. Réfection du chemin dans sa totalité.
2. Remplacement de la conduite d'eau potable.
3. Construction d'une nouvelle estacade pour stabiliser le chemin.

4. Modernisation du réseau électrique.

5. Modernisation du réseau de téléphone par Swisscom.

6. Prolongation de la conduite de gaz sur une distance de 30 mètres par les SI de Lausanne.

Les travaux ont débutés le 13 octobre 2014 par la mise en place de l'alimentation provisoire en eau potable des bâtiments situés le long du chemin. Le chantier est divisé en deux zones, la zone aval, entre l'élargissement du chemin et le Flonzel, et la zone amont, entre l'élargissement et le sommet du chemin.

Un chantier en deux zones et deux étapes

Dans la zone aval, il est prévu de remplacer la conduite d'eau potable en fonte DN 100 mm par une nouvelle en PE diamètre 160 mm entre le pont enjambant le Flonzel sur une longueur de 90 m environ en direction de la route de la Bernadaz. Toujours dans cette zone, la conduite de



Ce chemin peu connu et peu passant dans le Vallon de la Paudèze doit être entièrement refait.

gaz sera prolongée sur 30 mètres en direction de la route de la Bernadaz.

Dans la zone amont, il est prévu de construire une dalle en béton armé sur pieux, en prolongation de l'estacade en béton existante, en remplacement de l'élargissement actuel du chemin situé sur une zone de glissement.

Sur toute la longueur du chemin, le réseau électrique sera modernisé et le tapis bitumineux sera refait.

Lors de la creuse des fouilles, nous avons découvert une ancienne conduite de gaz qu'il a fallu extraire, un réseau électrique dans des caniveaux en ciment plutôt que protégé par des tubes PE, une source d'eau coulant dans une canalisation bouchée et percée et s'écoulant directement dans le terrain, des surprises non répertoriées qui ont retardé le cours des travaux.

C'est pourquoi, nous avons décidé de terminer la zone aval d'ici décembre, la distribution d'eau potable sera en service et l'enrobé bitumineux réalisé.

Dès janvier 2015, la partie amont débutera, pour autant que la météo soit favorable, avec le forage et bétonnage des pieux et construction de la dalle en béton armé. Les travaux devraient se terminer en février 2015.

Farhad Kehtari, Municipal

Retournez le PET aux fournisseurs!

La Municipalité de Paudex met à disposition des habitants de notre commune des infrastructures de collecte de bouteilles de boisson en PET. Elle participe, à son échelle, à permettre d'atteindre les 83% de valorisation du PET annoncés par PET Recycling Schweiz. Pourtant aucune contrainte légale nous oblige à récolter ce produit, contrairement aux commerçants vendant des boissons conditionnées dans des bouteilles en PET qui sont tenus de reprendre les emballages perdus et de les faire recycler à leurs

frais (article 7 de l'ordonnance sur les emballages pour boissons – OEB).

Pour la commune, le coût de gestion de telles infrastructures est entièrement à sa charge, gestion s'avérant onéreuse, notamment depuis l'introduction de la taxe au sac, car les récipients de récolte, très vite pleins, doivent souvent être remplacés et les lieux nettoyés par nos employés communaux. Ces coûts sont reportés sur la taxe forfaitaire du financement de la gestion des déchets, payée par chaque ménage et chaque entre-

prise de Paudex. Afin de diminuer celle-ci, la Municipalité encourage ses concitoyennes et concitoyens à rapporter en priorité les bouteilles en PET dans les commerces vendeurs de boissons.

Taxe forfaitaire: idem pour 2015

Rappelons que la taxe forfaitaire a été introduite à Paudex le 1^{er} janvier dernier lors de l'entrée en vigueur du nouveau règlement communal sur la gestion des déchets. Couplée avec la taxe au sac, elle permet de financer les coûts de gestion des déchets sur

notre commune, sauf ceux des déchets de voirie qui sont payés par la fiscalité. Pour l'année 2015, le montant de la taxe forfaitaire sera identique à celui de l'année 2014 (voir Coquadit n°19 – décembre 2013). En effet, c'est seulement en possession d'un exercice comptable complet que les autorités de Paudex pourront adapter cette taxe pour l'année suivante, à savoir pour 2016 en se basant sur les comptes 2014.

Gérald Fontannaz, Municipal

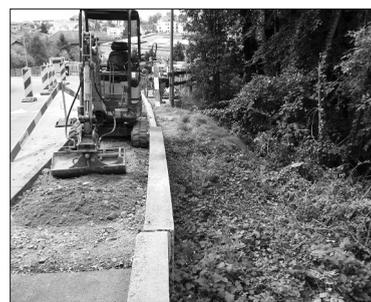
Route de la Bernadaz – Travaux d'urgence

Des travaux d'urgence ont dû être réalisés au mois de septembre dernier. Ils ont duré environ une semaine.

La cause: une fissure située sur le trottoir de la route de la Bernadaz à la hauteur du n° 11. Cette dernière avait déjà fait l'objet de surveillance, mais ne représentait aucun risques jusqu'à ce jour. Puis l'ouverture de cette fissure a sou-

dainement évolué de manière inquiétante. Dès lors, pour éviter tous dégâts sur la borne hydrante se trouvant à proximité, cette dernière a été mise hors service et des feux ont été installés pour régler la circulation durant les travaux.

Après la sécurisation des lieux, le trottoir a été creusé, l'enrobé bitumineux enlevé, pour réparer les dégâts et donner accès à un



Terrain instable, fissure à colmater.

géotechnicien pour établir un rapport sur la stabilité du terrain, qui semble être la cause de tout ce remue-ménage.

D'entente avec le commandant des pompiers, la borne hydrante a été déplacée de plusieurs mètres en contre-bas afin d'éviter qu'elle ne subisse d'éventuels dommages.

Farhad Kehtari, Municipal

Si le budget m'était

Chaque année, le Conseil communal de Paudex débat sur le taux d'imposition et le budget de la commune. Le Conseil accepte, amende ou refuse le budget de fonctionnement que la Municipalité lui soumet au plus tard jusqu'au 15 décembre. Une fois le budget accepté, la Municipalité est tenue de le suivre. Par la suite, au cours de l'année, tout investissement non prévu au budget d'un montant supérieur à 30'000 fr (compétence municipale) fait l'objet d'un préavis indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement, la durée d'amortissement et les charges d'exploitation qu'il entraîne (Règlement du Conseil communal, article 96 et suivant).

Ainsi avec le budget pour les dépenses courantes et les préavis d'investissement, le Conseil a tout en mains pour superviser au mieux les finances communales.

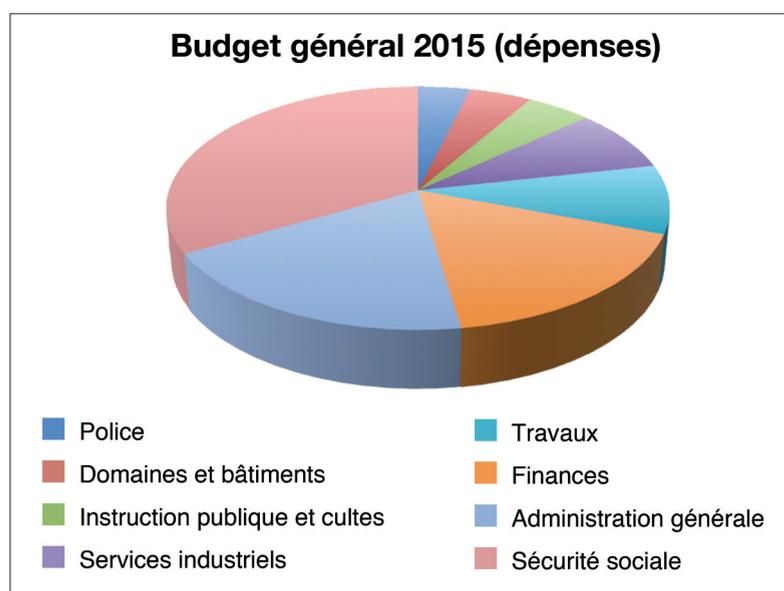
Budget 2015 stable. Le budget 2015 prévoit des dépenses de 13'109'500 fr et des recettes de 12'883'400 fr, soit un déficit de 226'100 fr. (voir graphique 1). Cela ne veut pas dire que les comptes 2015 seront forcément dans les chiffres rouges, les budgets ayant vocation de ne pas être trop optimistes. Ainsi le budget 2013 prévoyait un déficit de 864'400 fr qui s'est finalement soldé par un bénéfice comptable de 6'165 fr. Les recettes fiscales, la répartition de la péréquation cantonale sont très difficiles à estimer, ce qui peut

réserver de bonnes ou de mauvaises surprises, en général bonnes du côté de Paudex où la prudence est de mise. A noter que depuis des années le budget est stable: recettes et dépenses tournant autour de 13 millions. Les comptes sont globalement équilibrés et depuis 2002, les bénéfices ont été supérieurs aux pertes avec un solde positif cumulé de 895'000 fr (2002-2013). Bonne situation d'autant plus que le taux d'imposition à 61,5% est en dessous de la moyenne du district (67,8%).

Les différents postes du budget. Dans le budget global, on voit qu'il y a des domaines qui sont entièrement à la charge de la collectivité, comme la police, l'instruction publique, l'administration et la sécurité sociale, alors que d'autres postes sont autofinancés comme les services industriels, la collecte des déchets et le port, soit 14% du budget. Les impôts couvrent les 3/4 des dépenses, les autres recettes le quart restant.

On voit que la sécurité sociale plus la péréquation représentent 45% des dépenses suivies de loin par l'administration (18%) et en queue de peloton par l'instruction publique (5%) et la sécurité (3%).

Un rôle de percepteur. A noter enfin que pour la sécurité sociale et la péréquation la commune n'a rien à dire, ceci étant régi par le canton. Pour les transports publics, les écoles, le réseau de soins, la commune a aussi très peu à dire.



Graphique 1: les différents postes du budget 2015 (dépenses).

Budget général 2015

	Dépenses	Recettes
Police	506'900	62'700
Domaines et bâtiments	607'300	591'700
Instruction publique et cultes	629'500	15'300
Services industriels	1'087'000	1'087'000
Travaux	1'196'600	784'600
Finances	2'216'400	10'023'200
Administration générale	2'505'800	104'000
Sécurité sociale	4'360'000	214'900
Totaux	13'109'500	12'883'400

Ainsi un montant important des dépenses échappe en tout ou en partie aux autorités communales qui jouent le rôle de percepteur pour redistribuer plus de 50% des impôts perçus à l'échelon régional et cantonal.

CLQ.

Services industriels

Pour l'eau et l'électricité, le principe est que les recettes doivent intégralement couvrir les dépenses.

Eau. On achète 155'000 m³ d'eau à 1,27 fr/m³; on vend 124'000 m³ à 1,80 fr/m³. 20% de l'eau n'est pas facturée. Ce sont les pertes dans le réseau. Ce ratio est jugé très favorable. La taxe d'abonnement permet l'entretien du réseau. Résultat: 370'600 fr de dépenses sont équilibrés par 370'600 fr de recettes. C'est le fond de régulation des eaux qui fait office de volant de correction. Au 31.12.2013, le fonds de régulation service des eaux se montait à 426'000 fr. Question subsidiaire: combien d'eau est utilisée en moyenne par jour par habitant? 240 litres.

Électricité. Même principe que pour l'eau, les comptes s'équilibrent. On achète du courant à 6,50 ct/kWh que l'on revend à 11,61 ct/kWh. Les prix de électricité et de l'utilisation du réseau demeurent stables en 2015. La taxe fédérale pour la protection des eaux augmente

de 0,15 ct/kWh. Résultat: 716'400 fr de dépenses sont équilibrés par 716'400 fr de recettes. Si les recettes sont plus élevées que les dépenses elles sont virées dans un fonds de régulation électricité comme réserves pour un exercice déficitaire. Fin 2013, le fonds s'élevait à 1,4 million de francs.

La situation des services industriels est bonne, car les exercices sont équilibrés et les fonds de réserves bien garnis.

Travaux

Au chapitre des travaux, on trouve trois postes autofinancés: le port, les ordures ménagères et le réseau d'égout et épuration. Les autres services: urbanisme et voirie principalement sont à la charge de la commune.

Port. Selon les décisions successives du Conseil communal, la location des places d'amarrage doit couvrir les frais engendrés par la construction et l'exploitation du port, soit en moyenne 212'000 fr/an sur la durée de la concession.

Ordures ménagères et déchets. Selon la loi cantonale, le compte doit être autofinancé. Il l'est par la taxe sur les sacs poubelles (100'000 fr au budget) et la taxe forfaitaire (132'000 fr au budget). Le solde est financé par la vente des produits de récupération qui n'est pas une mine d'or: 12'000 fr au budget!

conté

Réseau d'égout et épuration. Les 274'600 fr de frais pour l'entretien du réseau d'égout et épuration sont financés par la taxe unique de raccordement, la taxe annuelle d'épuration et la taxe d'épuration sur la consommation d'eau. Là encore un fonds de régulation permet de lisser les résultats annuels sans toucher aux taxes. Au 31.12.2013, il s'élevait à 1,48 million.

Cl.Q.

Administration générale

Dans ce poste à 2,5 millions, qui représente 19% du budget total, on retrouve tout ce qui permet à la commune de fonctionner du point de vue administratif: les charges de personnel et des autorités; les coûts de l'informatique et de l'économat. Deux lignes de cette rubrique ne concernent pas l'administration proprement dite, ce sont les affaires culturelles et loisirs budgétisées à hauteur de 56'700 fr et le bloc des transports publics à 553'000 fr.

Transports publics. Là encore la commune n'a rien à dire sur le montant de la facture concernant le réseau d'agglomération des TL (412'600 fr) et sur les lignes du trafic régional (95'300 fr). C'est une participation imposée par le canton aux charges des transports en commun, calculée en fonction du nombre de lignes et d'arrêts de bus sur la commune.

Par contre, pour la deuxième fois apparaissent dans cette rubrique, 17'200 fr au budget comme participation à la nouvelle station de PubliBike (voir page 6).

Prévoyance sociale

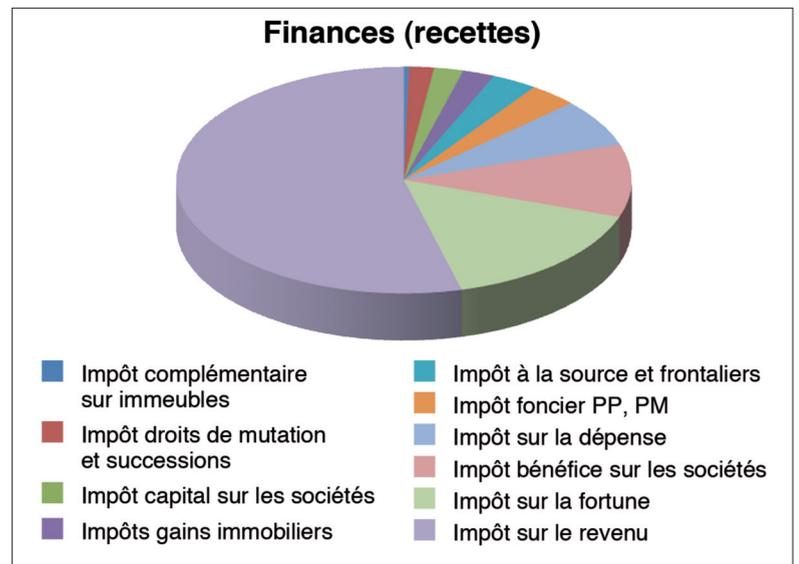
C'est de loin le plus gros poste du budget dont il représente un tiers des dépenses. (voir graphique 1).

Charges cantonales de prévoyance et de péréquation: 5.7 millions.

3,6 millions prévus en 2015: les charges cantonales de prévoyance consomment 84% du budget de la sécurité sociale. Elles sont imposées et facturées au franc près par le canton. C'est un poste difficile à prévoir et pour le canton difficile à gérer. Pour Paudex, la facture fluctue entre 3,6 et 4,7 millions selon les années et la clé de répartition entre les communes. Ces charges de prévoyance comprennent tout un catalogue de mesures: les prestations sociales, le revenu d'insertion, la participation à l'assurance chômage et maladie, les aides aux personnes handicapées, l'aide à domicile, les bourses d'études.

1,9 millions prévus en 2015: la péréquation entre communes pauvres et communes riches est calculée chaque année en fonction d'une batterie de critères caractérisant la force financière des communes.

Crèche et UAPE. Paudex a fait un effort remarquable pour l'accueil des enfants. L'UAPE et la crèche tournent à plein régime. Elles font partie d'un réseau auquel la commune verse une participation de 384'000 fr pour la crèche 142'000 fr pour l'UAPE et 106'000 fr pour les frais de la fondation, soit au total: 632'000 fr. Une participation de Pully à hauteur de 170'500 fr diminue ces coûts d'autant.



Graphique 2.

Finances et impositions

Les impôts! Ils sont là pour payer les dépenses du ménage communal, participer au financement des services régionaux et pour financer la sécurité sociale au niveau cantonal. En 2013, le service des impôts a encaissé pour la commune 9,3 millions, 10,8 millions en 2012, 10,2 millions en 2011 et 11,7 millions en 2010. C'est dire que le total fluctue en fonction de la conjoncture et du taux d'imposition. Au budget 2015, il est prévu un montant de 9,67 millions.

Structure de l'imposition. Le conseiller d'Etat en charge des finances, M. Pascal Broulis, prêche pour la diversité en matière fiscale. Cela se traduit bien dans la structure de l'imposition communale. De l'impôt sur les chiens à l'impôt sur le revenu en passant

par la part de l'impôt sur les frontaliers, dix-sept impôts différents sont prélevés. Nous n'avons retenu que les dix plus importants dans le graphique 2.

Quatre impôts, 86% du tout. L'impôt sur le revenu représente 54% de la masse fiscale. Il est de loin le plus important. A Paudex, l'impôt sur le bénéfice des sociétés ne représente que 10% du total. L'impôt sur la fortune représente 16% de la masse fiscale et 7% le fameux impôt sur la dépense qui a fait l'objet de la votation du 30 novembre (650'000 fr au budget). Ces quatre impôts représentent à eux seuls 86% des 9,6 millions d'impôts budgétisés; les treize autres 14%.

A noter que la perception se fait par la canton ce qui nous coûte 58'000 fr/an. Comparé aux 9,67 millions espérés, l'investissement est intéressant.

Cl.Q.

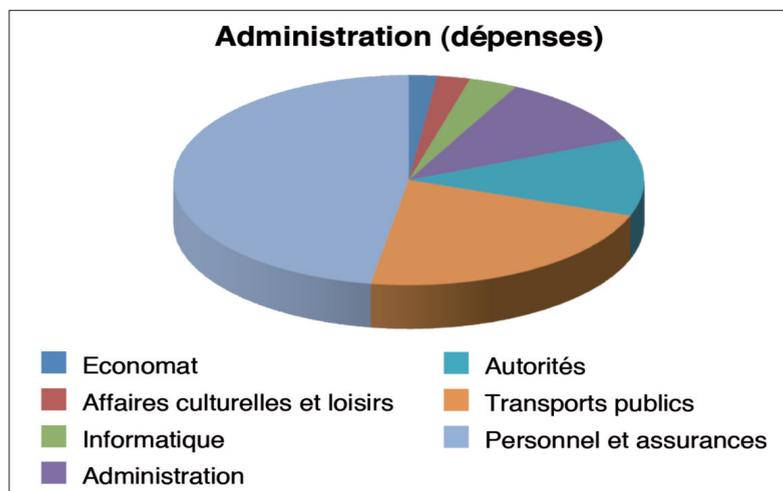
En guise de conclusion

L'élaboration et la présentation du budget sont toujours des moments forts de la vie communale. C'est ce qui va décider de la marche de la commune dans l'année à venir. De plus le budget nous donne quantité de renseignements intéressants sur le ménage communal. Il indique par exemple le degré d'autonomie communale. A Paudex, les autorités n'ont pratiquement rien à dire sur une bonne moitié du budget. Pour ces sommes la commune a un rôle de pur percepteur.

Le budget permet aussi de voir l'importance relative de chaque poste. Par exemple la police coûte 272 fr/habitant, les transports publics 390 fr/habitant, et l'évacuation des déchets et l'épuration 375 fr/habitant. Quant à la sécurité sociale et la péréquation, c'est un tout autre ordre de grandeur, soit 4'236 fr/habitant: un bel effort!

En fouillant le budget, on voit que par personne, pour les 1'416 habitants de Paudex (bébés compris), l'impôt sur le revenu s'élève en moyenne à 3'672 fr, soit 14'688 fr pour une famille de 4 personnes ce qui est déjà une belle capacité contributive.

Mais pour clore ce dossier après cette avalanche de chiffres, le mot de la fin c'est que la commune est bien gérée, que les fonds de réserves sont correctement garnis, ce qui permet d'avoir un taux d'imposition très raisonnable ce dont personne ne se plaindra.



Graphique 3.

► Paudex dispose de sa station PubliBike!

Paudex complète l'offre des 27 stations sur le réseau Lausanne-Morges. L'aménagement de la station de 12 vélos en libre-service, implantée au carrefour de la Bordinette, a démarré le 27 octobre 2014 et la station sera inaugurée le 4 décembre.

Faites du vélo! C'est bon pour la santé! C'est bon pour la planète! On voit le paysage différemment! On prend l'air! On peut faire ça en famille! On est vite à Ouchy, vite à Morges, c'est tout plat, c'est facile! Plus de problème de parking! On fait du bien à nos finances! C'est sympathique! Alors n'hésitez pas, foncez!

Un réseau étendu

Le réseau Lausanne-Morges compte avec Paudex 28 stations et 292 vélos que l'on peut emprunter à une borne et rendre à une autre entre Vevey et Morges. Paudex est la dernière née des stations de la région lausannoise. A l'Est, la prochaine se trouve à Vevey, à l'Ouest à Ouchy. De nombreuses stations existent entre Ouchy et le site de l'EPFL à Dorigny.

A Paudex, comme dans toutes les stations de Suisse, vous trouverez les bornes permettant de vous identifier, de décrocher et raccrocher votre vélo. Un totem vous indique les stations les plus proches ainsi que les points de vente permettant d'ac-

quérir des cartes journalières. Tout ceci se trouve aussi sur internet, facilement accessible sur le smartphone. On sait ainsi où il y a des vélos disponibles et où il y a des bornes vides pour les rendre.

Pour une utilisation d'un jour, on peut acquérir un «DayPass» à l'administration communale au prix de 10 fr pour 24 heures d'utilisation. Pour une utilisation plus régulière, il existe des abonnements pour le réseau local (35 fr/an + 2 fr/heure pour le vélo, première demi-heure gratuite) ou 60 fr pour toute la Suisse (mêmes conditions, plus de cent stations et plus de 1'000 vélos!). Ces abonnements sont à commander sur le site www.publibike.ch. Grâce à cette nouvelle station, Paudex se trouve à un coup de pédale d'Ouchy, Belrive, Vidy et Dorigny, comme

de Lutry, Cully, Vevey. Pour les mollets plus entraînés toute l'agglomération lausannoise est à la porte.

Nous remercions nos partenaires, le Centre Patronal et Nespresso SA, qui ont contribué financièrement à cette réalisation pour le bien-être de tous, ainsi que la société PubliBike pour sa collaboration.

Afin de promouvoir cette nouvelle installation, PubliBike offre un rabais de 50% sur l'abonnement RegioPass Lausanne-Morges durant les mois de mai - juin - juillet 2015.

Adressez-vous à l'administration communale pour obtenir le code de promotion.

Ariane Bonard et
Emmanuelle Courvoisier



12 bornes pour 12 vélos à disposition depuis le 4 décembre.

► Moi, Julien, 7 ans

Ce soir, avec mon papa et ma maman, on est parti direction «La Campagne Marcel»! Y'avait des gens partout dans le village. Tout le monde apportait des chaises de camping et des coussins. Nous, on avait pris notre couverture écosaise, celle des pique-niques. Quand on est arrivé, il y avait déjà beaucoup de monde dans le parc et j'ai retrouvé tous mes copains. Y'avait un écran de cinéma géant! On pouvait aussi s'acheter des pop corn et des barbes à papa. Quand le film a commencé, tout le monde s'est installé sous les étoiles et on a regardé «Horton», l'histoire d'un éléphant qui sauve une poussière magique. Mon papa m'a fait une chaise longue avec ses jambes et c'était trop bien!

Arielle Martin



Merci à notre jeune «Association des Commerçants et Artisans pour le Développement de Paudex» qui apporte des moments de rêve aux petits et aux grands!

► Votre enfant apprend le français, et vous?

Cours «Apprendre l'école». En collaboration avec les communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry, ainsi que le soutien du Bureau Cantonal d'Intégration et L'Association Français en jeu, nous sommes heureux d'avoir pu mettre sur pied le cours «Apprendre l'école».

Ce cours est destiné à des parents non francophones de condition modeste. Il a lieu un matin par semaine au Collège Arnold Reymond pendant le temps scolaire, de manière à ne pas poser de problème de garde d'enfant. Il est bâti autour du

matériel des élèves (agendas, méthodes, etc...), afin que les parents puissent, tout en apprenant le français, mieux comprendre notre système scolaire et être à même d'accompagner efficacement leurs enfants dans leur scolarité. Il permet aussi aux nouveaux arrivants de sortir de leur isolement et de se créer un petit réseau de connaissances et d'amis.

Information et inscription:

info@francaisenjeu.ch

Place Pépinet 2

1003 Lausanne

Tél. 021 329 04 49

► Passeport vacances

Deux activités cette année: Découverte de la forêt et pêche au nouveau port. Très belle année à champignons mais peu de poisson: deux belles journées qui ont permis aux enfants de se rapprocher de la nature et de passer un peu de temps bien loin de leurs écrans!



La Chronique de Paudex



1. Fête des vendanges

Sous le thème de la musique, la Fête des Vendanges cette année a été un grand cru! Pour la commune de Paudex, deux chars: l'orchestre et le yodle. Nos fidèles bricoleurs et couturières (sous la houlette de Jean-Marc Favre et de Caroline Genovese) ont vu leurs équipes grandir grâce à la participation de jeunes familles pleines d'enthousiasme. A tous nous disons un chaleureux merci et vive l'année prochaine.

2. La Fête à Paudex

Musique cubaine, bar exotique avec mojito et cuba libre, lâcher de ballons pour les plus jeunes, l'ambiance n'a pas tardé à prendre! Le menu était plus sage: gratins de pâtes concoctés par l'administration et les traditionnelles saucisses. Tard dans la nuit, la fête bruissait encore dans le parc.

3. Journée au vert

La «Journée au vert» de la Paroisse de Pully Paudex semble avoir pris racine dans notre Campagne Marcel, ce qui nous ravit. Au menu de cette journée: Culte en plein air, apéritif et repas canadien. Les enfants n'ont pas été oubliés puisque c'est eux qui ont préparé la salade de fruits pour le dessert et que, dans l'après-midi, des ateliers autour du thème «Prendre soin de...» leur étaient destinés.

4. Doyenne de notre village

Née en 1918, M^{me} Nelly Grosjean a fêté ses 96 ans, le 29 juillet. Elle a été reçue le mardi 2 septembre par la Municipalité. Son fils, Jean-François Grosjean est assis à côté d'elle, les deux entre le syndic Serge Reichen et la municipale Arielle Martin.

5. Soirée de l'école et des structures d'accueil

Nous avons à cœur de remercier les enseignantes et les éducatrices pour leur investissement auprès de nos enfants. Cette année, l'ambiance était japonaise et un vrai «sushis man» a préparé le repas. Tout ce petit monde a pu se remettre en situation d'apprentissage autour de l'alphabet japonais car il est toujours intéressant d'inverser les rôles! ありがとうございます!

6. Chantier sous le viaduc

Le gros œuvre est terminé, le bâtiment est hors d'eau. Le second œuvre est en cours. 23 appartements seront mis en location en juin 2015. La seconde étape est prévue en 2016, pour la construction de petits immeubles eux-aussi en location.



Venez rêver le 16 décembre

Rêves
Suisse

l'association qui réalise les rêves
des enfants et des adolescents
malades et handicapés

Pour fêter Noël, l'école, l'UAPE et la garderie s'associent pour organiser un marché de Noël où les objets fabriqués par les enfants seront vendus au profit de l'Association «Rêves». Biscuits et vin chaud seront aussi au rendez-vous. La fête aura lieu au foyer de la grande salle le **mardi 16 décembre de 18h00 à 20h00**.

L'Association Rêves a été créée en France en 1994. Rêves Suisse a démarré fin 2006. Depuis 2011, l'Association suisse est indépendante. Le premier objectif est de réaliser les rêves non seulement des enfants ayant une maladie grave, mais également touchés par le handicap. L'entier des fonds récoltés à Rêves Suisse est utilisé pour les jeunes malades vivant en Suisse. Rêves Suisse

finance ses activités par le biais de contributions individuelles, de dons d'entreprises,

d'événements organisés par l'association elle-même ou par des personnes/entreprises extérieures qui organisent des manifestations en faveur de Rêves Suisse, comme le marché de Noël à Paudex.

Comment ça marche? L'association prend en charge l'organisation et le financement du rêve de ces jeunes. Les demandes de rêves sont transmises au siège de l'Association. L'équipe prend contact avec les parents pour constituer le dossier avec un certificat médical. Chaque rêve est organisé et étudié avec les parents et le corps médical. Tout est fait dans la mesure du possible pour réaliser ce rêve. Il s'agit par exemple d'assister à un spectacle particulier, de rencontrer une vedette ou de faire une super



Les enfants dans la peine ont plus besoin du Père Noël que les autres.

visite à Disneyland. Le rêve ne dure qu'un jour mais on peut s'en réjouir très longtemps à l'avance et s'en souvenir avec bonheur.

Arielle Martin, Municipale

Adresse: Association Rêves Suisse, CP9, CH-1197 Prangins
info@reves-suisse.ch
www.reves-suisse.ch
Crédit Suisse, Nyon 1
Compte 882043-81

Calendrier de l'Avent

Dès le 1er décembre, soyez prêts à accueillir vos voisins pour leur faire découvrir votre fenêtre de l'Avent entre **18.00 et 19.00**

Dimanche 30 novembre Feu de l'Avent — Plage de Paudex — 18.00

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
1 Administration communale Vente de vin Bordinette 9	2 UAPE Bordinette 12	3	4 Famille Ternon Bernadaz 40	5	6 Saint-Nicolas ACADP Départ 18.00 Grangette	7 Famille Jaquet Fontaine 6
8 Famille Dietler Lac 30	9 Famille Pereira/Beazley Lac 9	10 Familles Quartier Genovese et Recordon Bordinette 4	11 Ecole maternelle du jeudi Bordinette 9	12 Famille Di Natale Lac 7	13 Familles Fontaine et Volet Fontaine 6	14
15 Famille Martins Simplon 2	16 Collège de Paudex Marché de Noël Bordinette 5	17	18 Familles Simon et Villamar Fontaine 3	19 Famille Chaubert Berndaz 44	20 Famille Fontannaz Etang 8	21 Famille Meystre Lac 12
22 Familles Harvey et Nucci Fontaine 11	23 Association des commerçants Place du village					

